



**COMPTE RENDU DU
COMITE DE PROGRAMMATION N°20
DU GAL LOIRE BEAUCE
DU 10/11/2021**



Les membres du comité de programmation se sont réunis le 10 novembre 2021 à 18h00 à la salle des fêtes de Saint-Pérvy-la-Colombe (45310).

Pour le collège « public », étaient présents : Mesdames et Messieurs

Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Odile BRET (Beauce la Romaine), Bernadette BESNARD (Le Bardon), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Jean-Paul ROUSSARIE (Huisseau-sur-Mauves), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau-aux-Prés), Patrick ECHEGUT (Baule), Alban PAILLET (Coinces), Denis PELE (Saint-Pérvy-la-Colombes), Michel FAUGOUIN (Chaingy).

Pour le collège « privé », étaient présents : Mesdames et Messieurs

Magali BERRUET (Les Fous de Bassan !), Maëva RUFFIER (Les Fous de Bassan !), Adeline BOIZARD (Collectif des Gares du Val de Loire), Frédéric GOND (Exploitant agricole- Tavers), Laurent GASNIER (Président Hommes et Territoire), François POINTEREAU (Racines Pays Loire Beauce), Guillaume PERDEREAU (Chambre d'Agriculture), Marc-Antoine PERDEREAU (association Embouchure), Didier PAPET (Loiret Nature Environnement), Olivier RIGAUD (AMAP Terres d'Ardoux).

Pour les invités : Stéphane HIPPOLYTE (Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire)

Equipe technique : Elsa BARON (chargée de mission LEADER), Yvan BOZEC (agent de développement/directeur).

MEMBRES EN FONCTION			REGLE DU DOUBLE QUORUM			
Nombre total de binômes membres	Nombre total du collège public	Nombre total du collège privé	Au moins 50 % des membres présents votants	Membres présents votants le 10/11/2021	Au moins 50 % des présents votants sont des privés	Privés présents votants le 10/11/2021
32	15	17	17	19	9	9

I) Etat d'avancement du programme

M. le Président présente l'état d'avancement du programme.

A ce jour, voici la répartition du nombre de dossiers par stade :

- 48 dossiers déposés auprès du GAL, 38 dossiers avec avis d'opportunité favorable, 35 dossiers programmés, 31 dossiers conventionnés, 25 dossiers payés en totalité.

En termes de montants :

- 1 027 307,90 € soit 79,67% en avis d'opportunité,
- 870 564,16 € soit 67,51% programmés,
- 811 446,33 € soit 62,93% conventionnés,
- 719 553,10 € soit 55,80% payés.

Il reste actuellement 334 701,11€ de crédits à consommer dans la maquette financière (soit 25,96%) suite à l'intégration des crédits complémentaires obtenus¹ sur le GAL Loire Beauce pour les années 2021-2022 à hauteur de 289 500 €.

▪ **Maquette financière intégrant les crédits complémentaires 2021-2022**

Fiche Action	Enveloppe totale FEADER allouée	% Enveloppe totale	Montant FEADER potentiel (opportunité) 10/11/21	Montant FEADER engagé (convention)	% fiche action engagé	Montants payés	% payés
1) Réseau prospectif durable	176 200 €	14%	0 €	132 599,66 €	75,26%	117 752,38 €	66,83%
2) Efficacité énergétique et économies d'eau	135 500 €	10%	0 €	57 473,28 €	42,42%	44 210,96 €	32,63%
3) Continuités écologiques et consommations responsables	207 900 €	16%	26 230,99 €	100 693,34 €	48,43%	66 103,36 €	31,80%
4) Agriculture durable	100 000 €	8%	0 €	62 922,10 €	62,92%	52 717,74 €	52,72%
5) Culture et dialogue	199 000 €	15%	0 €	131 189,32 €	65,92%	131 189,04 €	65,92%
6) Coopération	148 400 €	12%	29 872,48 €	104 252,14 €	70,25%	93 943,84 €	63,30%
7) Animation et fonctionnement du GAL	322 500 €	25%	0 €	222 316,49 €	68,94%	213 635,78 €	66,24%
TOTAL	1 289 500 €	100%	56 103,47 €	811 446,33 €	62,93%	719 553,10 €	55,80%

▪ **Transferts de crédits entre fiches action de la maquette financière depuis 2014, situation au 10/11/21**

Pour le programme LEADER 2014-2022 du GAL Loire Beauce, 3 transferts de crédits ont eu lieu depuis 2014 pour un total de 100 609,78 € :

- ❖ Un transfert de 30 000 € en 2017 de la fiche-action 2 « Efficacité énergétique et économies d'eau » à la fiche-action 5 « Culture » (Comité de programmation du 7 novembre 2017)
- ❖ Un transfert de 40 000 € en 2019 de la fiche-action 6 « Coopération » à la fiche action 1 « Réseau prospectif durable » (Comité de programmation du 26 mars 2019)
- ❖ Un transfert de 30 609,78 € en 2021 de la fiche-action 6 « Coopération » à la fiche action 3 « continuités écologiques et consommations responsables » (Comité de programmation du 15 juin 2021)

¹ Ces crédits ont été obtenus suite à la réponse du GAL Loire Beauce à l'appel à projet de la Région ayant eu lieu du 11 mars au 9 avril 2021

II) Programmation

- **PETR Pays Loire Beauce : Animation biodiversité 2022-2023**
- **19.2. Fiche action 3 : « continuités écologiques et consommations responsables »**

Présentation par l'équipe technique du GAL

Ce projet s'inscrit dans la stratégie biodiversité du PETR Pays Loire Beauce dans l'axe suivi des actions. Il concerne l'animation de la stratégie (lancement des nouvelles actions, suivi des actions en cours et évaluation). Il est prévu d'organiser 2 réunions par an avec les partenaires techniques de la stratégie.

Ce projet prévoit de dédier 0,2ETP sur 2 ans (2022-2023) à l'accompagnement de la stratégie biodiversité du Pays Loire Beauce. Les actions prévues sur ces 2 ans concernent le suivi des 7 diagnostics de biodiversité agricole, le suivi des éditions 2022 et 2023 du festival BiodiverCiné et le suivi de l'offre de plantation de strate arborée.

Plan de financement prévisionnel du projet :

Un total de 21 925,16€ de subventions LEADER (taux de 80%) est demandé.

Le plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce est le suivant :

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES TTC</i>		<i>RECETTES PREVISIONNELLES TTC</i>	
Communication	4 800,00 €	LEADER (80%)	21 925,16 €
Formation	743,40 €		
Frais salariaux (0,2 ETP – 2 ans) et 15% coûts indirects	19 385,64 €	Autofinancement (20%)	5 481,29 €
Frais de déplacements, hébergement, restauration	2 477,40 €		
TOTAL	27 406,44 €	TOTAL	27 406,44 €

- ❖ **Avis du COPIL LEADER du 24/08/21 : 5 avis favorables (cf. Annexe 2)**

Echanges des membres du Comité de programmation :

Frédéric CUILLERIER évoque ce qui a été réalisé dans le cadre du projet d'animation biodiversité 2021 avec le festival BiodiverCiné qui est bien avancé.

- **Avis des membres du Comité de programmation :**
Sortie de la salle de M. Frédéric CUILLERIER représentant le maître d'ouvrage PETR Pays Loire Beauce pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
18 avis favorables, 0 avis défavorable, 0 avis réservé, 0 abstentions : **avis favorable unanime.**

- **Cléry-Saint-André-en-Transition : Jardin expérimental partagé de Cléry-Saint-André en Transition**
- **19.2. Fiche action 3 : « continuités écologiques et consommations responsables »**

Présentation par Olivier RIGAUD, président de Cléry-Saint-André-en-Transition

Ce projet est porté par l'association Cléry-Saint-André-en-Transition, il prévoit de soutenir certaines dépenses du projet de jardin partagé. Le jardin partagé se situe à proximité du centre de loisir, au bord de l'Ardoux. Il est implanté sur une surface de 1600m², au bord de la route départementale. La commune de Cléry-Saint-André met à disposition gratuitement le terrain sur 7 ans via une convention. La localisation du jardin en bord de route favorise les échanges entre les membres de l'association et le public alentour. L'objectif de ce projet est de partager cette expérience avec les habitants. Ce projet a débuté il y a 3 ans avec un travail sur les déchets, la mobilité, la plantation de haies arbustives, des réflexions sur l'usage de l'eau et l'énergie, la réalisation d'un demi-mandala. Ce projet prévoit à terme l'installation d'une ruche, d'une cabane et d'une serre.

Plusieurs membres de l'association sont investis dans ce jardin, notamment un maître composteur, un ancien forestier (expert sur la botanique et qui a pu animer un atelier sur les nichoirs), une conseillère paysagiste... Lors de la fête de la Nature, beaucoup de gens se sont déplacés pour découvrir ce projet (notamment des personnes de Saint-Jean de Braye ou d'autres communes de la métropole d'Orléans).

Plan de financement prévisionnel du projet :

Un total de 4 305,83 € de subventions LEADER (taux de 54,1%) est demandé.

Le plan de financement prévisionnel sur le GAL Loire Beauce est le suivant :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
<u>Communication</u>		LEADER (54,1%)	4 305,83 €
-1 grand panneau recto verso bord de route et 3 petits panneaux d'information	4 668,59 €		
-Imprimés : flyers, affiches, journal du jardin etc.	615,60 €	Région Centre Val de Loire (45,2%)	3 600,00 €
<u>Matériels</u>	730,10 €		
-Outils jardin et bâche		Commune de Cléry Saint André (0,6%)	50,00 €
<u>Equipements</u>			
-Structure et bardage bois pour Abri de jardin et toilettes	1 714,14 €		
-Toitures pour abri de jardin et toilettes	227,40 €		
TOTAL	7 955,83 €	TOTAL	7 955,83 €

Echanges des membres du comité de programmation :

Frédéric CUILLERIER demande quelles méthodes relatives à la permaculture sont mises en œuvre dans le jardin partagé. Olivier RIGAUD explique la démarche de son association qui a expérimenté plusieurs méthodes (BRF, fumier, feuilles mortes, création d'une butte de paille, plantation à même le sol) et qui est aujourd'hui dans le constat afin d'identifier les méthodes ayant le plus de résultats. Le résultat de leurs expériences sera partagé au travers d'une gazette. Frédéric GOND s'interroge sur la potentielle localisation du terrain en zone inondable, il fait référence aux inondations de 2016. Le jardin n'a pas été inondé en 2016, néanmoins il peut être instable pour des supports comme la cabane. La cabane serait à localiser de préférence à proximité de la haie. Frédéric CUILLERIER interroge l'association sur leur volonté d'installer des ruches. Olivier RIGAUD craint que cela fausse la concurrence avec les insectes déjà présents.

D'après Stéphane HIPPOLYTE, le conseil scientifique du Conservatoire d'espaces naturels a fait une métanalyse sur 600 projets et a statué que la présence d'une ruche par ha pour tous les milieux (maraîchage, blé...) permet d'avoir une production de miel et le maintien d'une ressource pollinisatrice pour les espèces autochtones.

❖ Avis du COPIL LEADER du 24/08/2021 : 5 avis favorables (cf. Annexe 2)

▪ Avis des membres du Comité de programmation :

Sortie de la salle de M. Olivier RIGAUD et Mme Clarisse CAZEAUDUMEC représentant l'association Cléry-Saint-André-en-Transition pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.
17 avis favorables, 0 défavorable, 0 avis réservé, 0 abstention : **avis favorable unanime.**

▪ Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire : Etude scientifique sur les mouettes mélanocéphales en période de nidification en bords de Loire

▪ 19.3. Fiche action 6 : « coopération »

Présentation de Stéphane HIPPOLYTE, directeur

Ce projet est porté par le Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire, il prévoit l'achat sur 2 ans (2022-2023) de 60 balises afin d'étudier, dans le cadre d'une thèse, le comportement des mouettes mélanocéphales en période de nidification en bord de Loire (sites de Beaugency et Sandillon). La mouette mélanocéphale est arrivée en France il y a 20 ans et 15 ans en Centre Val de Loire. La population est ainsi passée dans le Loiret de quelques couples à plus de 1 500 couples. Elle s'est cependant éteinte dans le Maine-et-Loire (49), l'Indre-et-Loire (37) ainsi que le Loir-et-Cher (41). Actuellement, seuls les sites de Beaugency et Sandillon dans le Loiret (45) accueillent des couples de mouettes mélanocéphales. Leur effectif est en augmentation pour une raison qui n'est pas connue au vu des aléas de la Loire et de ses récentes évolutions avec les nouvelles crues automnales et printanières notamment. Ces 2 ilots représentent environ 20% de la population continentale (12% à Beaugency et 8% à Sandillon). L'objectif de cette étude serait de comprendre pourquoi cette mouette est présente à Beaugency et Sandillon et les raisons de la présence de 3 autres espèces de mouettes protégées. A terme, il devrait donc être possible de connaître ses sites d'alimentation dans le temps et l'espace, sa dépendance vis-à-vis des usages agricoles, sa réaction face aux crues, ses déplacements ainsi que l'organisation de l'île de reproduction. L'intérêt de cette étude serait également d'enrichir les connaissances vis-à-vis des habitats naturels de la Loire et de leur succession et donc de mieux gérer les milieux aquatiques avec la compétence GEMAPI. L'autre intérêt serait d'apporter des outils d'aide à la décision au niveau des milieux naturels protégés tels que Natura 2000. Les sites Natura 2000 sont aujourd'hui tous gérés de façon cloisonnée.

Suite à ce projet, il est prévu de valoriser les résultats de l'étude auprès du grand public (site Web du CEN), auprès des scolaires (suivi des oiseaux équipés avec création de projets scolaires avec la Maison familiale et rurale de Chaingy, les facultés), auprès des gestionnaires, chercheurs et partenaires (publication, colloque européen sur les Laro, limicoles dans le Loiret en 2023-2024). Cette étude a un aspect innovant, en effet de nombreuses études ont été menées sur la migration des populations mais pas sur leur reproduction.

Plan de financement prévisionnel du projet :

Un total de 29 872,48 € de subventions LEADER (taux de 40%) est demandé.

DEPENSES PREVISIONNELLES HT		RECETTES PREVISIONNELLES HT	
Achat de 30 balises en 2022	37 340,60 €	LEADER GAL Loire Beauce (40%)	29 872,48 €
Achat de 30 balises en 2023	37 340,60 €	LEADER GAL Forêt d'Orléans Loire Sologne (40%)	29 872,48 €
		Département (10%)	7 468,12 €
		Autofinancement (10%)	7 468,12 €
TOTAL	74 681,20 €	TOTAL	74 681,20 €

❖ Avis du COPIL LEADER du 24/08/2021 : 5 avis favorables (cf. Annexe 2)

Echanges des membres du comité de programmation :

Clarisse CAZEAUDUMEC souhaite connaître le protocole pour attraper les mouettes puis les équiper de balises Argos. Stéphane HIPPOLYTE présente le protocole scientifique validé, les mouettes seront attrapées le 21^{ème} jour de l'incubation avec un piège. La pose de la bague durera au maximum 30 secondes, celle de la balise 30 seconde et 2 plumes lui seront prélevées. Il ajoute que Thomas PESQUET a été sollicité dans le cadre d'un évènement de vulgarisation car les balises sont suivies par la station spatiale internationale. Frédéric CUILLERIER s'interroge sur le nombre de mouettes équipées et la représentativité de l'échantillon. L'échantillon représentatif a été fixé à 5 oiseaux par an sur 2 ans (soit un total de 10 oiseaux) sur une thèse. Clarisse CAZEAUDUMEC demande combien de perte d'individus sont estimées par an. D'après le CNRS, la mortalité des effectifs ne devrait pas dépasser 50%, ce qui reste cohérent au niveau statistique. Cependant certaines mouettes mélanocéphales baguées en Italie, Espagne et Portugal atteignaient les 28 ans. Stéphane HIPPOLYTE envisage 30% de non-retour des effectifs dus à la mortalité ou à la dispersion. Bertrand HAUCHECORNE s'interroger sur la possibilité de cofinancement par un dispositif d'état. Il serait possible de mobiliser les fonds européens du Plan Loire mais comme LEADER finance, il n'est pas possible de solliciter d'autres fonds européens. Patrick ECHEGUT se montre surpris qu'un doctorant ait à investir pour sa thèse. La thèse serait portée par le CNRS de Montpellier qui a prévu de dédier du temps d'ingénierie. L'autofinancement du CEN dans le cadre de ce projet s'explique par la stratégie locale du GAL Forêt d'Orléans Loire Sologne qui demande à chaque porteur de projet d'apporter de l'autofinancement à hauteur de 20% minimum. Clarisse CAZEAUDUMEC souhaite savoir si un bilan à mi-parcours est envisageable en 2022. Les membres du comité de programmation du GAL Forêt d'Orléans Loire Sologne ont demandé d'assister à la capture et de venir sur site pour avoir un bilan d'étape. Les membres du GAL Loire Beauce auront cette même possibilité.

▪ Avis des membres du Comité de programmation :

Sortie de la salle de M. Stéphane HIPPOLYTE représentant le maître d'ouvrage Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire pour veiller à l'absence de conflit d'intérêt.

19 avis favorables, 0 défavorable, 0 avis réservé, 0 abstention : **avis favorable unanime.**

Le Président du GAL Loire Beauce

Frédéric CUILLERIER



COLLEGE PUBLIC				COLLEGE PRIVE			
TITULAIRE	COMMUNE	SUPPLÉANT	COMMUNE	TITULAIRE	STRUCTURE	SUPPLÉANT	STRUCTURE
ANTOINE Jean Paul	Tavers	CAZEAUDUMEC Clarisse	Cléry-St-André	BAUDOUIN Catherine	Fédération interdépartementale des MFR du Val de Loire	GABION Emilie	MFR de Chaingy
BEDIOU Jean-Paul	Beauce-la-Romaine	BRET Odile	Beauce-la-Romaine	BERRUET Magali	Les Fous de Bassan !	RUFFIER Maeva	Les Fous de Bassan !
BESNARD Bernadette	Le Bardon	AUBERT Catherine	Le Bardon	BOIZARD Adeline	Collectif des Gares du Val de Loire	?	?
CORGNAC Gérard	Cléry-St-André	MANCHEC Elisabeth	Coulmiers	COGNEAU Gérard	Association Valimage	RENAULT Grégory	Compagnie Jeux de Villains
CULLERIER Frédéric	Saint-Ay	GUDIN Pascal	Artenay	DEGRAVE Gérard	UDAF 45	MUHIRE Onesphore	Fondation de l'Armée du Salut
GARCIA Juanito	Beaugency	ROUSSARIE Jean Paul	Huisseau-sur-Mauves	DOUSSET Jean François	GDA Loire Beauce	PERDEREAU Baptiste	Agriculteur Beauce-la-Romaine
GONET Gregory	Messas	CAQUERET MICHELLETO Anne-Marie	Beauce-la-Romaine	DUMERY Rémi	Agriculteur Boulay-les-Barres	QUATREHOMME Arnaud	Agriculteur Baule
HAUCHECORNE Bertrand	Mareau-aux-Prés	CORNIERE Jean Marie	Dry	FESNEAU Emmanuelle	Citoyenne	MAYAT Claire	citoyenne
LASNE DARTIALH Brigitte	Baule	ECHEGUT Patrick	Baule	GASNIER Laurent	Hommes et Territoires	LESAGE Jérôme	Hommes et Territoires
MENON Baptiste	Charsonville	VILLOTEAU Serge	Cravant	GOND Frédéric	Agriculteur Tavers	LECOMTE Camille	Agriculteur Beauce-la-Romaine
PAILLET Alban	Coinces	PELÉ Denis	St-Péravy-la-Colombe	LEFOIX Christelle	Association CaféCiCré	ANGOT Jacques	Association CaféCiCré
PERRON Christophe	Gémigny	BATAILLE Muriel	Toumoisis	MASSON Davy	Tourisme Loiret	?	?
POINTEREAU Thomas	Epieds-en-Beauce	VIVIER Bruno	Charsonville	PERDEREAU Guillaume	Chambre d'agriculture du Loiret	CHATEIGNER Pascal	Chambre d'agriculture du Loiret
SEVIN Christophe	Sougy	BRACQUEMOND Thierry	Huêtre	PERDEREAU Marc-Antoine	Association l'Embouchure	ROGER Christopher	Association l'Embouchure
SIMONNET Laurent	Meung-sur-Loire	FAUGOUIN Michel	Chaingy	POINTEREAU François	Racines du Pays Loire Beauce	PHELUT Regis	Chevilly Histoire
				POWER John	Loiret Nature Environnement	PAPET Didier	Loiret Nature Environnement

ANNEXE 2 : Détails des avis du comité de pilotage LEADER du 24/08/2021

▪ **PETR Pays Loire Beauce : Animation stratégie biodiversité 2022**

❖ **Avis du COPIL LEADER du 24/08/21 : 5 avis favorables.**

Points d'amélioration	Aucun
Points de réserve	Aucun
Questions, précisions	Aucune
Budget	Pas de remarques
Ordre de passage	1 ^{er} comité de programmation

▪ **PETR Pays Loire Beauce : Animation stratégie biodiversité 2023**

❖ **Avis du COPIL LEADER du 24/08/2021 : 5 avis favorables**

Points d'amélioration	Aucun
Points de réserve	Aucun
Questions, précisions	Aucune
Budget	Pas de remarques
Ordre de passage	1 ^{er} comité de programmation

▪ **Cléry-Saint-André-en-Transition : Jardin expérimental partagé de Cléry-Saint-André en transition**

❖ **Avis du COPIL LEADER du 24/08/2021 : 5 avis favorables**

Points d'amélioration	Aucun
Points de réserve	Aucun
Questions, précisions	Le jardin expérimental partagé est implanté sur une surface de 1600m ² au bord de la route départementale. La commune de Cléry-Saint-André met à disposition gratuitement le terrain sur 7 ans via une convention.
Budget	Au travers de quel dispositif la Région finance-t-elle ce projet ?
Ordre de passage	1 ^{er} comité de programmation

▪ **Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire : Etude scientifique sur les mouettes mélanocéphales en période de nidification en bords de Loire**

❖ **Avis du COPIL LEADER du 24/08/2021 : 5 avis favorables**

Points d'amélioration	Aucun
Points de réserve	Aucun
Questions, précisions	Justifier le coût des balises
Budget	
Ordre de passage	1 ^{er} comité de programmation